

DOSSIER DE PRESSE

Lundi 19 mars 2018

dans l'hémicycle de Caen la mer
« Mieux vivre ensemble dans le périurbain de la métropole caennaise »

Les enseignements des ateliers des territoires



MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT DURABLE



PRÉFET
DU CALVADOS

Suivi d'un point presse à 17h00

**en présence de M. le Préfet, du Président de Caen Normandie Métropole, et du
ministère de la cohésion des territoires**

Site Internet : <http://ateliers-territoires-caen.fr/>

Contact presse :

DDTM14 : Héroïse DEFFOBIS

Caen Normandie Métropole : Anthony HUBERT

L'atelier des territoires

Mieux vivre ensemble dans la métropole caennaise

À l'heure des réflexions sur les centres-villes, les villes moyennes ou les centres-bourgs, la périurbanisation est un sujet de débat, passionnant les chercheurs, les élus, les experts-urbanistes, et l'État au niveau national comme au niveau local.

Une démarche originale basée sur **les usages**, a été engagée depuis un an sur la métropole caennaise, avec les services de l'Etat, Caen la mer et Caen normandie métropole, pour aborder différemment le périurbain, autour du **mieux vivre ensemble** .

Immersion dans le territoire et entretiens avec les habitants, visite collective en bus avec les élus, panel citoyens, prototypage de dispositifs, work-shop avec l'ensemble des participants... sont autant d'exemples des travaux qui ont été expérimentés durant cette année.

En effet, cette démarche s'est déroulée autour d'un **atelier des territoires** réunissant les élus et les acteurs locaux (associations, consulaires, opérateurs, professionnels) et associant également les habitants. L'équipe, qui a animé l'atelier des territoires, est partie en effet à leur rencontre, pour mieux appréhender les usages et connaître les pistes d'amélioration qu'ils souhaiteraient dans leur quotidien. Cette équipe réunit à la fois des compétences en géographie (ACADIE), en urbanisme-architecture (PARTICULE) mais aussi en design des politiques publiques (PLAUSIBLE-POSSIBLE).

Sur la base des échanges avec les habitants, les participants des ateliers ont décidé de travailler sur 4 axes, avec des territoires exploratoires :

- Un axe sur l'identité territoriale : « de Caen-les-terres à Caen la mer, comment faire collectif entre les territoires périurbains et le littoral ? »
- Un axe sur le développement par l'optimisation de l'existant et la production de lien social : « Comment investir les espaces ouverts du périurbain pour en faire des lieux de production (pour du lien social, des aménités, de l'agriculture urbaine...) ? »
- Un axe sur les mobilités : « Comment bouger autrement sur les territoires périurbains ? »
- Un axe sur la fonctionnalité de ces espaces : « Comment développer une multiplicité d'usages sur des zones monofonctionnelles (zones d'activités, zones commerciales) ? »

Ce séminaire de restitution est donc une étape intéressante pour partager ces retours d'expérience, à la fois au niveau de la méthode et sur le fond.

Au programme

- Introduction par Monsieur le Préfet et Monsieur le Président Caen Normandie Métropole (ou son représentant)

- Intervention du bureau d'études sur les (ACADIE – Xavier Desjardins, Plausible Possible – Grégoire Alix-Tabeling et PARTICULES – Fabienne Boudon)

- Témoignages introduits et animés par ACADIE (Manon Loisel et Xavier Desjardins)

Sujet 1 : De caen la mer à caen les terres

- Mme Cador (directrice de l'aménagement urbain à la ville d'Hérouville saint clair)

- M. Guilleux (maire de Maltot)

- Mme Koussavo (habitante de Maltot)

Sujet 2 : Les mobilités

- Mme Villedieu (INFREP)

- M Chesneau (élu de Bretteville sur Laize)

Sujet 3 : Le (ré)investissement des espaces publics et interstitiels existants

- M. SCHMIT et M.HUET (maire et élu d'Hermanville sur mer)

- Mme Taudière (directrice de la maison de l'architecture/Territoires pionniers)

- M. Duny (directeur de l'AUCAME) ou M. BRIAND (directeur adjoint AUCAME)

– intervention de François Bertrand – sous directeur à l'aménagement du ministère de la cohésion des territoires

16-h50 – conclusion par Monsieur le Préfet et Monsieur le Président Caen Normandie Métropole

L'animation assurée par l'équipe : ACADIE - PLAUSIBLES POSSIBLES - PARTICULES

L'atelier des territoires

Une démarche nationale sur la métropole caennaise

Les ateliers des territoires

Les « Ateliers des territoires » est une méthode nationale d'analyse et d'émergence de projets de territoires, à l'initiative du ministère de la cohésion des territoires et du commissariat général à l'égalité des territoires. Testée depuis 10 ans sur une cinquantaine de territoires, cette méthode vise à créer les conditions pour que les acteurs locaux (services déconcentrés, élus et professionnels) réfléchissent collectivement sur un enjeu spécifique et sur un périmètre donné.

Pour en savoir plus : <http://www.atelier-territoires.logement.gouv.fr/>

En mai 2016, la DDTM14 a été retenue pour conduire un « Atelier des Territoires » national sur la métropole caennaise, en étroite collaboration avec Caen la mer et Caen Normandie métropole sur la thématique « mieux vivre ensemble dans le périurbain ».

L'atelier 2017 visait les **objectifs suivants** :

- **appréhender le fonctionnement du périurbain existant**, à partir des représentations des élus, des acteurs institutionnels et des habitants ;
- **valoriser les bonnes pratiques** existantes entre les communes ;
- **identifier des actions à mettre en œuvre pour créer des complémentarités et de la solidarité territoriale** sur des thématiques précises ;
- **faire émerger une vision collective du rôle et de la place des territoires périurbains dans l'équilibre** de la métropole caennaise.

Avec à chaque fois une soixantaine de participants, les acteurs du territoire (élus, techniciens, agents économiques... mais aussi et surtout les habitants) ont participé à quatre ateliers, ainsi qu'à des entretiens, pour construire une vision collective et partagée du territoire et définir les attentes et les besoins.

Ils ont notamment réfléchi à un modèle de développement souhaitable, de mise en système des territoire, pour lutter contre les grandes tendances d'extension urbaine et de dilution des centralités...

Une démarche en six étapes

- 30 janvier 2017 Pavillon de la presqu'île Caen
L'atelier 0 : lancement de la démarche sur la métropole caennaise
- 02 et 03 mars 2017 : « les coups de sonde »
des visites sur le terrain à la rencontre d'élus, d'acteurs du territoire, et d'habitants
- 25 et 26 avril 2017
visité du territoire en bus, immersion collective, rencontre avec des acteurs locaux pour croiser les regards et les représentations sur 5 thématiques (agricultures, espaces publics, habitat, mobilités, proximité des services et commerces).
- 06 juillet 2017 - Mairie de Maltot
débat sur l'évolution des usages, les échelles de développement, les nouvelles modalités de solidarités à trouver entre habitants et entre territoires et des pistes de projets ont été dégagées
- 20 septembre et 22 novembre 2017 deux rendez vous du panel citoyens pour tester des pistes de projet

- 22 octobre 2017 - Douvres la Delivrande La Baronnie
Débat sur les actions concrètes à mettre en œuvre et les suites de l'atelier des réflexions sur les modes de développement, la transformation de l'existant et la mise en réseau des territoires
- 19 mars 2018 : séminaire de restitution

Les résultats

La feuille de route Le manifeste du périurbain

La feuille de route

La feuille de route vient conclure, avec le Manifeste du périurbain, un an de travail et propose quelques actions et quelques réflexes susceptibles de participer à modifier durablement les modes de faire locaux en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement.



Le manifeste du périurbain

Ce manifeste rend compte du travail de l'atelier mené en 2017 avec des élus, du territoire, des techniciens, des représentants, d'associations ou de collectifs, des acteurs économiques et des habitants impliqués lors de « panels citoyens »

Il s'adresse aux décideurs, acteurs du territoire, professionnels et habitants, concernés par l'avenir des territoires périurbains.

Le manifeste propose des principes pour l'aménagement des territoires périurbains destiné à être un guide de référence pour les prochains exercices de planification territoriale, notamment le schéma de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme intercommunaux et les différents plans et programmes concernant l'habitat ou les déplacements,

Il apporte de nouvelles méthodes d'approche pour ces projets urbains en reconnaissant la place du citoyen dans les projets urbains